

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

DECISION n°2024-0126/ANPE N

Portant création d'une commission d'ouverture des plis relatifs à la Mise en Place de la Plateforme Digitale Emploi Mali en trois (03) lots.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ANPE

- Vu la Constitution,
- Vu la Charte de la transition ;
- Vu l'Ordonnance n°2017-023/P-RM du 30 mars 2017 modifiant la loi n° 90-110/AN-RM du 18/10/90 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des EPA ;
- Vu la Loi n° 2014-55 du 1/12/2014 modifiant l'Ordonnance n°01-016/P-RM du 27/02/01, portant création de l'A.N.P.E ;
- Vu la Loi n°96-061 du 04 novembre 1996 portant principes fondamentaux de la Comptabilité Publique ;
- Vu le Décret n°2018-009/P-RM du 10/01/2018 portant règlement général de la Comptabilité Publique ;
- Vu le Décret n° 01-154/P-RM du 29 mars 2001 fixant l'organisation et fonctionnement de l'A.N.P.E ;
- Vu le Décret n° 15-0575/P-RM du 15/09/2015 portant nomination du Directeur Général de l'A.N.P.E ;
- Vu le Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public ;
- Vu l'Arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 ;
- Vu l'Arrêté n°2024-0212/MEF-SG du 11 Mars 2024 portant approbation du budget pour l'exercice 2024;
- Vu la Délibération n°15-012/CA-ANPE du 22 décembre 2015 autorisant le réaménagement et la Réorganisation des structures de l'A.N.P.E ;
- Vu la Décision n° 2019-127/ANPE du 17 juin 2019 portant application du manuel de procédures administratives, financières, comptables et opérationnelles de l'A.N.P.E ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1: Il est créé une commission d'ouverture des plis relatifs à la Mise en Place de la Plateforme Digitale Emploi Mali en trois (03) lots.

Article 2: La commission est composée ainsi qu'il suit :

- Le Chef du Département Finances..... Président
- Le Chef Service Financier Membre
- Le Chef Service Comptabilité Matières..... Membre
- Le Chef Service Approvisionnement Membre
- Le Représentant de la DGMP..... Observateur

Article 3: Les membres de la commission de dépouillement sont conviés à l'ouverture des plis le Vendredi 12 juillet 2024 à 9 Heures 30mn dans la salle de conférence de l'ANPE.

Bamako, le

08 JUL 2024

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations

- DGA/ Pour Info
- A.C
- D.F
- DGMP
- Archives



Ibrahim Ag Nock

Officier de l'Ordre National